

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lamine Gharbi, président de la FHP, Favorable à la vaccination obligatoire des soignants, pour les protéger et protéger les patients !

Paris le 28 juin 2021 - Même si le nombre de patients hospitalisés continue de baisser, le combat contre le Covid est encore loin d'être gagné.

Les variants, en particulier le variant Delta, constituent une menace, faisant même craindre au conseil scientifique l'apparition d'une quatrième vague après l'été. La vaccination est aujourd'hui le seul moyen de vaincre, tous ensemble, l'épidémie. C'est autant un enjeu de protection individuelle que de solidarité collective.

Aujourd'hui, 62 % de la population française adulte a reçu une première dose de vaccin et 34 % a reçu les deux injections. Cette belle dynamique vaccinale est autant à mettre au crédit de la puissance publique que des acteurs de santé très mobilisés, dont l'hospitalisation privée, et bien sûr des citoyens.

Mais aujourd'hui, force est de constater que nous pouvons craindre un « plafond de verre ». Il est donc impératif d'accélérer drastiquement l'effort de vaccination, et cela passe clairement par l'obligation vaccinale pour les professionnels soignants.

« Les soignants, qui font leur travail d'une manière remarquable, doivent obligatoirement être vaccinés, car nous prenons en charge nos concitoyens, dit Lamine Gharbi, président de la Fédération de l'Hospitalisation Privée (FHP). Nous devons nous protéger et surtout les protéger. Ce qui est vrai pour la population générale l'est encore davantage pour les soignants qui s'exposent avec dévouement en première ligne : c'est le virus qu'il faut craindre, pas le vaccin. Dans la période clé que nous vivons, cet enjeu est essentiel ».

L'hospitalisation privée participe, depuis le début, activement à la campagne de vaccination aux côtés de l'hôpital public et des autres acteurs de santé, en concertation avec le ministère et les Agences Régionales de Santé. Aujourd'hui, les hôpitaux et cliniques privés restent plus que jamais mobilisés, tant pour la vaccination que pour prendre en charge les soins qui ont pu être différés pendant la crise.

A propos de la FHP

La FHP regroupe 1.030 cliniques et hôpitaux privés qui assurent chaque année la prise en charge de 9 millions de patients. Environ 150.000 salariés (personnels de soins, administratifs et techniciens) travaillent dans les établissements de santé privés et 40.000 médecins y exercent. Les cliniques et hôpitaux privés prennent en charge :

-  55 % des interventions chirurgicales
-  Près de 20 % des Hospitalisations à domicile
-  65 % de la chirurgie ambulatoire
-  1 accouchement sur 4
-  1/3 des soins de suite et de réadaptation
-  50 % des patient atteint du cancer
-  17 % des hospitalisations
-  Plus de 35% des patients atteints